



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 56686

## Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les préoccupations de nombreuses familles quant au devenir de la politique d'accompagnement des personnes autistes vers davantage d'autonomie et de mieux-être. Suite au licenciement à la fin du mois de juillet dernier de sa responsable, le démantèlement à Toulouse d'un des rares services en France dont la compétence sur l'autisme était reconnue au niveau international ne manque pas en effet de susciter beaucoup d'inquiétudes. Le Gouvernement avait pourtant annoncé récemment sa volonté de répondre aux besoins dans ce domaine mais il semblerait que notre pays se révèle assez réticent aux méthodes éducatives structurées issues d'une approche cognitivo-comportementale de l'autisme à la différence de nombreux pays dont les États-Unis et la Belgique. En conséquence, il lui demande quelles actions il envisage de lancer afin d'améliorer la situation des personnes autistes et de leurs familles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription :** Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56686

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2005, page 957